

## **METTRE EN ŒUVRE LE PARCOURS CITOYEN EN DÉVELOPPANT LES PARTENARIATS**

**Mots-clefs : collectivités, partenariat, parcours citoyen, associations, animations**

### **1. Le cadre de référence**

#### **Le parcours citoyen de l'élève :**

Il repose sur :

- Des connaissances dispensées dans le cadre des enseignements ;
- Des rencontres avec des acteurs ou des institutions à dimension citoyenne ;
- Des engagements dans des projets ou actions éducatives à dimension citoyenne

#### **Le projet académique 2017-2020 intitulé "Réussir" :**

L'axe 3 : Une École de la République, inclusive et innovante et son objectif « **Soutenir les dynamiques territoriales** » :

**ENTRETIENIR LA QUALITÉ DES PARTENARIATS** : Faciliter la concertation entre les différents acteurs. Miser sur la complémentarité des actions et des compétences. Fédérer les énergies pour la réussite des élèves. Entretenir le dialogue avec les collectivités territoriales pour une synergie constructive.

### **2. La démarche**

#### **Pour construire le parcours :**

- S'appuyer sur les richesses et spécificités de l'établissement.
- Etablir un diagnostic partagé entre tous les membres de la communauté éducative portant sur les actions et projets citoyens menés.
- Recenser les ressources du territoire : des partenaires présents dans l'établissement et sur le bassin de vie.
- Travailler et fixer les objectifs du parcours dans l'établissement : le chef.fe d'établissement et le conseil pédagogique.
- Etablir une progression cohérente du parcours qui peut être curriculaire et peut alimenter les liaisons inter-dégré.

Qui? Un groupe de pilotage sous l'égide du chef.fe d'établissement, un.e chargé.e du parcours Citoyen ( enseignant.e, CPE....)

#### **Pour construire un partenariat :**

Construire un partenariat avec les acteurs répond à :

Une logique de territoire : un établissement est sur territoire en connexion avec de multiples acteurs au service de l'éducation ;

# **DES RESSOURCES POUR METTRE EN ŒUVRE LE PARCOURS CITOYEN DANS LES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES**

Une logique pédagogique : le parcours citoyen, qui s'appuie aussi sur l'EMC, intègre quatre dimensions essentielles qui se prêtent vraiment à une pédagogie de projet et une logique partenariale pour faciliter l'engagement citoyen :

- la sensibilité qui vise à l'acquisition d'une conscience morale par un travail sur l'expression, l'identification, la mise en mots et la discussion des émotions et des sentiments ;
- la règle et le droit qui visent à l'acquisition du sens des règles du vivre ensemble ;
- le jugement qui permet de comprendre et de discuter les choix moraux rencontrés par chacun au cours de sa vie ;
- l'engagement qui permet la mise en pratique de cet enseignement en insistant sur l'esprit d'autonomie, de coopération et de responsabilité vis-à-vis d'autrui.

Il s'agit de construire une cohérence pour insérer les élèves dans leur environnement : Mettre du lien et du sens dans l'ensemble des actions citoyennes à destination des enfants et des jeunes.

Il ne s'agit pas forcément d'être chef de file mais de connaître les acteurs et dispositifs de son territoire pour rentrer dans une logique partenariale qui favorise la participation et l'engagement citoyen des jeunes (et non une logique de prestation de service ponctuelle).

### **3. Les partenaires (liste non exhaustive)**

**Les collectivités territoriales**

**Les associations de lutte contre les discriminations et les inégalités**

**Les associations d'éducation populaire pour l'égalité et la participation des Jeunes**

**Les associations de lutte contre l'homophobie**

**Les associations de sensibilisation et de défense des droits des mineurs**

**Les associations d'accueil et de défense des droits des migrants**

**Les associations pour l'éducation à l'environnement**

**Les associations d'éducation aux médias**

**Les institutions culturelles**

**Les associations culturelles en lien avec le territoire**



# **DES RESSOURCES POUR METTRE EN ŒUVRE LE PARCOURS CITOYEN DANS LES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES**

## **Le Conseil municipal des Jeunes :**

Cette institution municipale est destinée aux enfants entre 7 et 25 ans. Elle est créée par le conseil municipal et a un rôle consultatif (ses délibérations doivent être adoptées en conseil municipal pour avoir force réglementaire). Le premier conseil des Jeunes à voir le jour est celui de Schiltigheim en 1979. Les participants de ces conseils élaborent des projets dans l'intérêt des jeunes habitants de la commune et pratiquent la démocratie délibérative. Ils peuvent proposer des visites, des présentations de l'institution et travailler sur des projets avec les établissements scolaires. Toutes les communes n'ont pas décidé de créer un conseil des Jeunes mais ils sont de plus en plus répandus.

### Contact :

Mairie de la commune

ANACEJ : Association Nationale des Conseils d'Enfants et de Jeunes

<http://anacej.asso.fr>

## **Le Conseil des Résidents Étrangers :**

Le CRE est un lieu de propositions et de débats, qui associe des habitants-es et des associations pour lutter contre les discriminations, promouvoir l'interculturalité et le droit à la parole politique pour toutes et tous. Les résidents étrangers participent à la vie économique, sociale et culturelle de la Ville.

Les CRE ont un rôle consultatif. Aujourd'hui peu de conseils existent (beaucoup de conseils ont été supprimés après 2014) mais dans l'académie, celui de Strasbourg est actif. Créé en 2009, le CRE de Strasbourg est composé d'habitants-es tirés au sort parmi des volontaires, et de représentants d'associations. Tous les membres du CRE sont bénévoles. Ses objectifs sont de promouvoir une société interculturelle, lutter pour l'égalité des droits et contre les discriminations, continuer à se battre pour l'obtention du droit de vote et d'éligibilité des étrangers-ères.

### Contact :

CRE de Strasbourg, cheffe de projet : Chloé Bourguignon : 03.68.98.69.57

Elue référente : Chantal Cutajar, adjointe au maire de Strasbourg en charge de la démocratie participative et des questions d'éthique.

## **La région Grand Est :**

- Un Conseil Régional des jeunes du Grand Est est installé depuis novembre 2017. Il est composé de 72 membres entre 15 et 29 ans dont 24 pour le Bas-Rhin (4 lycéens actuellement). Ses objectifs sont de donner la parole aux jeunes du territoire, prendre en compte leurs besoins et leurs projets, former les jeunes à la citoyenneté et à la prise de décision, exercer des responsabilités publiques dans la société.

### Contact :

Site internet du conseil régional des Jeunes : <https://www.grandest.fr/conseil-regional-jeunes>

Maison de la Région Strasbourg : 03 88 15 67 68



# **DES RESSOURCES POUR METTRE EN ŒUVRE LE PARCOURS CITOYEN DANS LES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES**

- La région, en partenariat avec l'académie de Strasbourg, est à l'origine de la manifestation du mois de l'Autre : Cet événement a pour objectif de sensibiliser les jeunes à l'altérité en mettant en avant le respect de l'autre dans toutes ses différences, qu'elles soient sociales, culturelles, religieuses, liées au sexe ou à un handicap.

**Contact :** Région Grand Est, direction de la jeunesse et des Lycées, Laurence Bertrand  
[Laurence.bertrand@grandest.fr](mailto:Laurence.bertrand@grandest.fr) 03 88 15 66 87

## **Les départements 67 et 68 :**

- Le département du Bas-Rhin propose un passeport de l'engagement qui favorise les projets montés par les Jeunes et permet un accompagnement dans les démarches et la valorisation des actions. Il met en œuvre également des actions éducatives dans les collèges auxquelles les professeurs peuvent aisément s'associer.

**Contact :** Site internet du conseil départemental du Bas-Rhin, page éducation : <http://www.bas-rhin.fr/education>

Portail internet jeunesse du département : <http://www.pass-age.fr/>

Service jeunesse : 03.68.33.84.21

- Le département du Haut-Rhin développe des actions éducatives en partenariat avec les médias locaux notamment.

**Contact :** Site internet du conseil départemental du Haut-Rhin, page jeunesse : <https://www.haut-rhin.fr/aides-et-services/pour-la-jeunesse>

## **Les municipalités :**

### **Strasbourg :**

-mission de lutte contre les discriminations : Ce service est à l'origine de la « semaine de lutte contre les discriminations » et des actions menées par la ville de Strasbourg en direction des publics scolaires.

**Contact :** responsable : Zoubida Naili

- mission des droits des femmes et égalité des genres :

**Contact :** responsable : Bernadette Geisler Tél. +33 (0)3 68 51 04

-mission sport-citoyen « pass-sport citoyen »:

**Contact :** responsable Farid Adjoubj : 03.68.98.61.95

-Lieu de ressource pour l'égalité des genres : médiathèque Olympe de Gouge, rue Kuhn.

### **Colmar :**

- Journée citoyenne : La journée citoyenne a pour but de mobiliser, dans un même élan, l'ensemble de la communauté autour de projets pour améliorer le cadre de vie.

**Contact :** Service animation et vie des quartiers 03 89 20 67 71

- L'UNICEF France a décerné à la ville le titre de « Ville amie des Enfants » pour la période 2014-2020 en raison de son engagement dans le respect des droits des enfants.

### **Mulhouse :**

**ACADEMIE DE STRASBOURG - Groupe de Travail « Accompagner la mise en œuvre du parcours citoyen », 2017-2018**



## **DES RESSOURCES POUR METTRE EN ŒUVRE LE PARCOURS CITOYEN DANS LES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES**

- L'Agence de la participation citoyenne, créée en 2015, fait vivre des initiatives citoyennes locales à travers sa plateforme « Mulhouse c'est vous ! » et propose des rendez-vous citoyens.

Contact : Plateforme internet : <https://mulhouse.printempscitoyen.fr>

Christine Edel, directrice de l'Agence de la participation citoyenne, 03 69 77 76 28



# **DES RESSOURCES POUR METTRE EN ŒUVRE LE PARCOURS CITOYEN DANS LES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES**

## **Les associations de lutte contre les discriminations et les inégalités :**

-La maison des Potes : Créée en 1992, La Maison des Potes a pour objectif de promouvoir une citoyenneté active et le vivre ensemble. Elle a mené des actions de solidarité internationale mais également différentes actions de proximité dans les quartiers populaires de Strasbourg. Depuis 2004, la Maison des Potes de Strasbourg a créé un Point Information Jeunesse dont les objectifs sont de rendre les jeunes plus autonomes, de faciliter leur intégration sociale et de renforcer leur citoyenneté. Exposition « moi raciste », jeu « un citoyen dans la ville ».

Contact : coordinateur : jean Luc Kaneb 03.88.44.07.56

-La LICRA : La Ligue Internationale Contre le Racisme et l'Antisémitisme existe depuis 1927 et propose des échanges-débats dans les classes de collège et de lycée au moyen d'outils pédagogiques.

Contact :

Licra Strasbourg, 06 52 12 15 15, Mail : [president@licra67.org](mailto:president@licra67.org)

Licra Colmar, 03 89 23 90 25, Mail : [licra.colmar@orange.fr](mailto:licra.colmar@orange.fr)

Licra Mulhouse, 06 79 85 62 75, Mail : [licra.mulhouse@laposte.net](mailto:licra.mulhouse@laposte.net)

-L'ALDA : Association de Lutte contre les Discriminations en Alsace

Contact : Gaëlle Donnard, 03 88 14 35 89



# **DES RESSOURCES POUR METTRE EN ŒUVRE LE PARCOURS CITOYEN DANS LES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES**

## **Les associations d'éducation populaire pour l'égalité et la participation des Jeunes :**

-Le CEMEA-Alsace : le Centre d'Entraînement aux Méthodes d'Éducation Active offre principalement des formations mais aussi des activités selon les principes de l'Éducation Nouvelle.

Contact : <http://cemea-alsace.fr/> Sébastien Heitz, 03 88 22 05 64

-Les FRANCAS : Association éducative complémentaire de l'enseignement public, les FRANCAS proposent une grande diversité d'initiatives animées nationalement, comme les Ateliers Relais, ou les actions autour des droits de l'enfant.

Contact : <http://francas-alsace.eu> Clément Laheurte, 03 69 22 91 91



# **DES RESSOURCES POUR METTRE EN ŒUVRE LE PARCOURS CITOYEN DANS LES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES**

## **Les associations de lutte contre l'homophobie :**

-SOS Homophobie Alsace : Association nationale de lutte contre la lesbophobie, la gayphobie, la biphobie et la transphobie, SOS Homophobie organise des interventions en milieu scolaire.

Contact : [sos-alsace@sos-homophobie.org](mailto:sos-alsace@sos-homophobie.org)

-La Station : Centre Lesbien Gay Bi Trans Intersexe à Strasbourg.

Contact : 09 50 51 13 29 / [contact@lastation-lgbti.eu](mailto:contact@lastation-lgbti.eu)





# **DES RESSOURCES POUR METTRE EN ŒUVRE LE PARCOURS CITOYEN DANS LES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES**

## **Les associations de sensibilisation et de défense des droits des mineurs :**

-**THEMIS** : association d'accès au droit pour les enfants et les jeunes. Themis intervient dans des établissements scolaires et différentes structures d'accueil des jeunes afin de sensibiliser et d'informer sur des questions de droit et de citoyenneté.

Contact : 03 88 24 84 00 / E-mail : [association67@themis.asso.fr](mailto:association67@themis.asso.fr)



# **DES RESSOURCES POUR METTRE EN ŒUVRE LE PARCOURS CITOYEN DANS LES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES**

## **Les associations d'accueil et de défense des droits des migrants :**

-CASAS : Collectif pour l'accueil des solliciteurs d'asile de Strasbourg.

Contact : <http://www.casas.fr>, 03 88 25 13 03

-CIMADE : La Cimade a pour but de manifester une solidarité active avec les personnes opprimées et exploitées. Elle défend la dignité et les droits des personnes réfugiées et migrantes, quelles que soient leurs origines, leurs opinions politiques ou leurs convictions. Pour sensibiliser des publics différents, La Cimade a développé des outils (petits guides, jeux, mallette pédagogique) qu'elle propose en accès gratuit.

Contact : [sensibilisation@lacimade.org](mailto:sensibilisation@lacimade.org), 03 88 36 94 56



# **DES RESSOURCES POUR METTRE EN ŒUVRE LE PARCOURS CITOYEN DANS LES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES**

## **Les associations pour l'éducation à l'environnement :**

-Réseau Ariena : L'association coordonne et anime le réseau associatif en Alsace sur les thèmes de l'éducation à la nature et à l'environnement. Elle conçoit des outils pédagogiques sous la forme de cahiers thématiques destinés aux CM1-CM2.

Contact : <http://ariena.org/>, 03.88.58.38.48 [info@ariena.org](mailto:info@ariena.org)

-Alsace Nature : L'association Alsace Nature milite depuis 1965 pour la protection de la nature et une meilleure prise en compte de l'environnement en Alsace. Elle propose des animations de sensibilisation et des sorties à destination des scolaires.

Contact : <http://actus.alsacenature.org/>, Pour le Bas-Rhin : 03 88 37 07 58, Pour le Haut-Rhin : 03 89 42 12 35

-Alter Alsace Energie : Alter Alsace Énergies est une association créée en 1980 de droit local travaillant à la promotion de l'utilisation rationnelle de l'énergie et des énergies renouvelables. Elle peut intervenir gratuitement dans les établissements.

Contact : <http://www.alteralsace.org/>



# **DES RESSOURCES POUR METTRE EN ŒUVRE LE PARCOURS CITOYEN DANS LES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES**

## **Les associations d'éducation aux médias :**

- le CLEMI : le centre pour l'éducation aux médias et à l'information. Service du Réseau CANOPÉ, opérateur du ministère de l'Éducation nationale, le CLEMI (Centre pour l'éducation aux médias et à l'information) mène des missions d'éducation aux médias et l'information.

Contact : <https://www.cleml.fr/>, [sophie.philippi@ac-strasbourg.fr](mailto:sophie.philippi@ac-strasbourg.fr)

- Cartooning for peace : Cartooning for Peace est un réseau international de dessinateurs de presse engagés qui combattent, avec humour, pour le respect des cultures et des libertés. Ils mettent à disposition des kits pédagogiques sur leur site (expositions itinérantes accompagnées de livrets pédagogiques à destination des professionnels de l'éducation).

Contact : <http://www.cartooningforpeace.org/>



# **DES RESSOURCES POUR METTRE EN ŒUVRE LE PARCOURS CITOYEN DANS LES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES**

## **Les institutions culturelles :**

- Orchestre Philharmonique de Strasbourg : Le service d'actions éducatives propose des répétitions générales ouvertes et des interventions de musiciens dans les établissements scolaires (gratuites).

Contact : <http://www.philharmonique-strasbourg.com/actions-educatives.php>

- Théâtre National de Strasbourg : Les actions de sensibilisation à destination du public scolaire sont un aspect important de l'engagement du théâtre, désireux d'établir un partenariat étroit avec les établissements.

Contact : <http://www.tns.fr>, Luc Priori 03 88 24 88 47

- Haute Ecole des Arts du Rhin : L'école est ouverte à des partenariats avec les établissements scolaires.

Contact : <http://www.hear.fr/> Isabelle Keller 03 69 06 37 77

- Opéra national du Rhin : L'opéra propose des parcours pédagogiques autour des oeuvres mais tout projet plus spécifique visant à favoriser l'accès des jeunes à l'opéra et à la danse peut être étudié. Ces actions peuvent entrer dans le cadre des dispositifs soutenus (projets ACMISA ou PAC).

Contact : <http://www.operanationaldurhin.eu>, département jeune public 03 88 75 48 54

- Théâtre Jeune Public : Le théâtre accueille des classes et participe au dispositif des "classes-théâtre".

Contact : <http://www.tjp-strasbourg.com>,



# **DES RESSOURCES POUR METTRE EN ŒUVRE LE PARCOURS CITOYEN DANS LES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES**

## **Les associations culturelles en lien avec le territoire :**

- Tôt ou t'art : L'association a pour mission de soutenir les structures culturelles, sociales et médico-sociales de l'ensemble du territoire alsacien dans la mise en place de projets artistiques et culturels à destination des personnes en difficulté sociale.

Contact : <http://totoutart.org/>

- Apollonia : association de coopération européenne dans le domaine des arts visuels.

Contact : <http://www.apollonia-art-exchanges.com/fr/>